Le BCMS (bosniaque, croate, monténégrin, serbe)

Du pluralisme et de l'identité

Marijana PETROVIC
Inalco / LACITO, UMR 7107

Résumé : La Serbie est l'un des pays les plus multiculturels des Balkans, puisqu'au final, seuls les deux tiers de la population sont « Serbes », les autres étant issus de minorités ethniques – et donc souvent linguistiques – diverses. Issue de l'ex-Yugoslavie, la Serbie est composée de la Serbie restreinte, et d'une province autonome, la Voïvodine : les législations ne sont pas les mêmes selon les régions. Ainsi, la Voïvodine est-elle une province où la législation concernant les langues et l'une des plus ouvertes au monde, tandis qu'en Serbie restreinte, la non législation, jusqu'à une période récente, a permis au final et de façon paradoxale, de sauvegarder aussi les langues. C'est ce paradoxe qui m'intéressera dans ce papier concernant la diversité des langues d'une part, et la variation linguistique d'autre part : on reconnait le droit à l'autre de parler une langue autre, tandis que le serbe doit lui, obéir au standard.

Mots-clés : pluralisme, identité, minorités, Serbie.

Lorsqu'on se présente à quelqu'un en disant qu'on enseigne le BCMS (bosniaque – croate – monténégrin – serbe), cela suscite toujours un grand nombre de questions, car il semble paradoxal d'enseigner une langue dont la désignation est un acronyme et dont l'ontologie serait, soit politiquement incorrecte, soit trop correcte au contraire – selon nos interlocuteurs. [1] S'ensuit une discussion de linguistique générale, de sociolinguistique et d'histoire plus ou moins récente pour aborder, entre autres, le thème du néo-romantisme, si on reprend l'expression de Paul-Louis Thomas (1999), où la langue standardisée sert à poser les fondements de la nation, où une langue normative et centralisée, privée de ses dialectes et de ses sociolectes, vaut pour un pays. L'universalisme français rayonne (Klinkenberg, Léonard), car l'idée a été exportée avec beaucoup de succès partout dans le monde, les Balkans y compris. Or, on est en

1. Je remercie Gilles Forlot et Louise Ouvrard pour la relecture d'une version antérieure de ce texte.

droit aussi de déconstruire ses hypothèses, surtout lorsqu'on appréhende des réalités différentes (Barthes, Thomas, Bugarski, Canut et… Calvet).

Le BCMS fut connu autrefois sous l'appellation serbo-croate ou croato-serbe, avec ou sans tiret, l'une des trois langues officielles de la Yougoslavie, avec le slovène et le macédonien. Comme son nom l'indique, le BCMS est une langue polycentrique, avec quatre centres de diffusion, qui représentent les quatre capitales des pays respectifs, Sarajevo pour la Bosnie-Herzégovine, Zagreb pour la Croatie, Podgorica pour le Monténégro, et Belgrade pour la Serbie.

Comment enseigner une langue pour laquelle aucun hyperonyme n'est satisfaisant et qui possède quatre standards ? La difficulté est d'autant plus grande que cette langue n'est pas une langue de large diffusion, même si elle joue un rôle véhiculaire non négligeable dans les Balkans, où elle jouit d'un certain prestige, culturel notamment. Au-delà de ces quatre standards, la variation dialectale et sociale est omniprésente. Bref, le postulat d'une norme pour une langue est battu en brèche par le BCMS, mais c'est une notion dont on a besoin malgré tout pour comprendre la variation et les faits historiques, de construction identitaires et de faits linguistiques. Rien d'étonnant que dans ce paysage linguistique aussi complexe, surgisse l'insécurité linguistique et la glottophobie (Blanchet).

1 La variation entre les standards

Paul-Louis Thomas a déjà, à de nombreuses reprises (1999, 2002, 2012), parfaitement documenté les phénomènes concernant la construction des standards de l'ex-Yougoslavie. Le lecteur pourra se référer à ses articles, dans la lignée desquels je m'inscris à la virgule près. Néanmoins, un rappel de quelques faits ne sera pas inutile ici, consultables par exemple dans l'article de Thomas, 2002, pour davantage de détails – l'un des articles sur lequel je me base dans le paragraphe qui suit.

Le BCMS est un seul et même système linguistique – les problèmes sociolinguistiques mis à part. Les quatre standards d'aujourd'hui reposent sur le même dialecte, le *štokavien*, qui avait été choisi d'un côté par les Croates, et Ljudevit Gaj en particulier (Kordić, Ćalić…), et de l'autre côté par les Serbes, avec Vuk Karadžić à la pointe, pour servir de base aux premières standardisations du dix-neuvième siècle. De fait, ces premières standardisations étaient déjà convergentes. Au vingtième siècle, le standard était commun, avec une reconnaissance de variétés régionales qui permettaient d'ancrer géographiquement la langue. Les standards aujourd'hui suivent encore les faits décrits alors. La traduction est de fait inutile, l'intercompréhension étant observée normalement entre les locuteurs des quatre capitales. Rappelons par ailleurs que, pour créer un nouvel embranchement dans une représentation arborescente des familles linguistiques, il faut des innovations linguistiques qui diffèrent du système originel : or, les quelques innovations que l'on peut observer à travers la langue sont toutes partagées, comme par exemple, celle du génitif pluriel des féminins se terminant en deux consonnes (*karta* « carte » : *karata* > *karti*), ces deux formes du génitif étant actuellement en concurrence dans les standards. Quelques précisions supplémentaires sont toutefois nécessaires. Deux autres dialectes existent en Croatie, le *kajkavien* et le *čakavien* (*što*, *kaj* et *ča* servent à dire « quoi ») : un ami linguiste de Zadar a

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

l'habitude de dire qu'il existe trois langues croates, car entre ces dialectes, l'intercompréhension est plus difficile qu'entre les quatre capitales. Par ailleurs, si on observe les découpages dialectaux en Serbie, il existe une vraie coupure entre le sud de la Serbie et le nord : plus on s'éloigne de Belgrade et du centre pour se rapprocher de la Macédoine et de la Bulgarie, plus on s'éloigne du standard pour arriver à un système linguistique qui comporte une réduction casuelle. Par conséquent, le système, synthétique dans le standard, devient davantage analytique dans certains dialectes. La langue en tant que système change, et ce changement linguistique est de nature typologique. Les différences sont ainsi plus grandes à l'intérieur des pays, que ce soit à l'intérieur de la Croatie ou de la Serbie, qu'entre les capitales respectives.

Si l'on considère effectivement que le polycentrisme était déjà acquis du temps de l'ex-Yougoslavie (Thomas, 2002 : 316, Đorđević), puisque les variétés étaient déjà répertoriées sous Tito et reprises actuellement, on ne peut que constater l'existence d'un ensemble qui, d'un point de vue systémique, est identique ou quasiment : que ce soit au niveau de la morphologie, de la syntaxe ou du point de vue de la sémantique, que ce soit donc les paradigmes verbaux, le système Temps-Aspect-Mode, ou les valeurs sémantiques attachées aux formes – l'unicité est frappante. En résumé, le système est le même. Quelques exemples vont néanmoins illustrer la variation dont il s'agit, afin de donner une idée plus précise des différences qui servent aux revendications. Au niveau de l'orthographe d'abord, il faut préciser le principe de base qui est d' « écrire ce que l'on entend, et de prononcer ce qui est écrit », selon la fameuse formule de Vuk Karadžić, qui a instauré une écriture phonétique au dix-neuvième siècle. Malgré ceci, des subtilités orthographiques existent entre les différents standards. En croate et monténégrin, il faut écrire *podcenjiti* « déprécier », avec un *d* devant les affriquées, tandis qu'en serbe et en bosniaque, il faut écrire avec un *t*, donc *potcenjiti*, la prononciation restant identique puisque l'assimilation régressive est évidemment la règle dans tous les standards. Le futur, aussi, s'écrira différemment en croate et en bosniaque, *čitat ću* face à *čitaću* en serbe et monténégrin, pour « je lirai », qui se construit partout avec la base du verbe et l'auxiliaire « vouloir », qui donne la désinence, ici à la première personne du singulier. La prononciation est la même partout. Néanmoins, je précise que la première variante était celle qui prévalait anciennement, et que de ce fait, les générations plus âgées utilisent encore l'orthographe aujourd'hui croate, en Serbie. Une autre différence orthographique de taille est celle concernant les emprunts : tandis que les Croates garderont la transcription exacte du nom étranger, les Serbes opéreront la transphonologisation pour l'écrit aussi : nous aurons donc *New York* en croate, et *Nju Jork* en alphabet latin ou bien *Њу Јорк* ici pour le serbe, qui possède aussi l'alphabet cyrillique – officiellement surtout. Ceci dit, il est courant de trouver dans les revues serbes l'orthographe originelle, en particulier lorsqu'il s'agit de marques (de baskets ou d'outils informatiques par exemple). La prononciation reste partout la même en revanche. Au niveau de la phonétique, il faut noter les distinctions habituelles qui correspondent à un découpage dialectal supplémentaire entre *ékavien*, *jekavien* et *ikavien* : *mleko*, *mlijeko*, *mliko* pour « lait ». Ce découpage phonétique ne respecte ni les découpages des dialectes sus-nommés, ni les frontières politiques : ces

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

isoglosses ne seront par conséquent pas un argument de différenciation des standards [2], certains ayant les mêmes pour base.

On peut citer un exemple de morphosyntaxe qui mettra le bosniaque à part : cela concerne la forme de l'accusatif du pronom personnel féminin, qui restera toujours *ju*, tandis qu'en croate, monténégrin et serbe, on a une distribution complémentaire entre *je* et *ju* selon si le pronom précède l'auxiliaire « être » de la troisième personne du singulier au présent, dont la forme est identique, comme le montre l'exemple suivant :

1. On ju je video. Il l'a vue. = B, C, M, S (*On je je video.)
2. On ju vidi. Il la voit. Bosniaque.
3. On je vidi. Il la voit. Croate, Monténégrin, Serbe.

L'exemple de syntaxe habituellement mis en exergue comme différence fondamentale entre le serbe et le croate, à savoir l'usage des infinitives face aux subordonnées n'est qu'une opposition de fréquence, puisque la subtilité sémantique se vérifie dans les deux standards. Si la subordonnée est certes plus fréquente au sud-est de la Serbie, sous l'influence du *Sprachbund* balkanique, l'infinitive est très courante à Belgrade, ou dans les couches socio-économiques supérieures partout en Serbie – tout en sachant que les deux formes sont aussi utilisées en Croatie.

Quant au lexique, on pourra citer beaucoup d'exemples : du temps de l'ex-Yougoslavie déjà, on trouvait de façon assez systématique un précis lexical en fin de livre (Thomas) pour les mots plus rares, que ce soit des termes littéraires, ou bien des termes dialectaux ou étrangers par exemple. Ces dernières décennies, c'est donc surtout au niveau lexical que les standards se trouvent différenciés. D'une part, la 'purification' de la langue croate a été mise en place dès les années 1990s (voir par exemple Pršir à ce propos), avec des propositions de modifications pour lesquelles les Croates pouvaient voter chaque semaine dans les journaux. Tous les termes étrangers ou ressentis comme tels ont été changés, à commencer par *avion*, *helikopter*, *mikroskop*, ou *geografija*, pour être remplacés par des termes slaves. Cette démarche a donné naissance à toute une série de blagues qui cherchaient par des paraphrases à construire un lexique nouveau – sur le principe de l'allemand où on peut amalgamer des mots pour en construire un autre, principe qui est aussi possible dans le système BCMS. Comment dit-on, d'après ces blagues, un « mouton » ? « Un herbe-mangeur poilu à quatre pattes », tandis que la vache sera un « herbe-mangeur cornu à quatre pattes ». Ceci mis à part, il existe évidemment un lexique dialectal qui se différenciait de longue date entre le serbe et le croate, et qui est toujours d'actualité : *kruh* / *hleb*, « pain », *kat* / *sprat*, « étage », *vlak* / *voz*, « train », etc. Certains lexèmes intervertissent aussi leurs suffixes entre le serbe et le croate, tout en sachant que ces suffixations existent quoi qu'il arrive, dans toutes les variétés (transposé en français, le « *boulang**er*** » serait le « *boulang**eur*** » ailleurs, ou concrètement « intéresser » : *interesirati* / *interesovati*). Quant au bosniaque, on y a (ré)introduit toute une série d' « orientalismes », à savoir des mots passés en bosniaque au départ sous l'Empire Ottoman, et d'origine aussi bien turque

2. Une députée d'une région serbe a utilisé récemment l'ékavien au parlement croate, ce qui a créé un tollé général, car elle aurait parlé « serbe » au parlement croate : or, les Croates eux-mêmes, issus de la même région, utilisent aussi l'ékavien.

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

qu'arabe ou perse. Ivo Andrić est l'un de ces écrivains qui a beaucoup utilisé ce genre de vocabulaire, notamment dans son chef-d'oeuvre, *Le pont sur la Drina*.

Voilà en résumé, la teneur de ces différences notables que l'on trouvera entre les quatre standards, qui sont non seulement fondés sur la base du même dialecte slave du sud, mais qui sont aussi régis par les mêmes principes linguistiques. La principale conséquence de ces deux faits est que les règles entre les standards se recoupent forcément, puisqu'il existe quatre grammaires normatives et, lorsque le choix se présente, il n'est qu'à deux options : les grammaires se recouperont donc logiquement. Si ces variations pourraient être poussées dans leur description, il n'en reste pas moins évident que quelques paragraphes suffisent à caractériser ces différences linguistiques qui sont exploitées surtout à des fins politiques.

2 Regard sociolinguistique

La langue a été l'un des outils de prédilection afin de promouvoir la différentiation et les identités. Le BCMS est un cas de lyngonymes, à savoir, un cas où différents noms sont donnés à plusieurs variantes de la même langue. Comme le soulignait Thomas, les changements de noms ont une fonction identitaire, politique, sur le principe d'une langue pour une nation [3]. Malgré cette démarche, les chercheurs issus des six anciennes Républiques Fédérales, qui se connaissent de longue date, puisqu'ils ont collaboré avant l'éclatement, continuent, pour une partie d'entre eux, à coopérer. A ceci près qu'aujourd'hui, leurs projets deviennent *de facto* des collaborations internationales. Dans les colloques, on rencontre des chercheurs de tous ces pays, et on se rend compte aussi de la très grande mobilité internationale dont ils font preuve. Celle-ci en réalité n'est pas si étonnante, si on prend en considération l'idée qu'avant l'éclatement, il était naturel par exemple de prendre le train en venant de l'est de la Serbie pour aller à Trieste – donc à l'opposé géographiquement de l'ancienne Yougoslavie – s'acheter des bottes italiennes. Belgrade, dans les années 2000s, est un lieu à la mode pour faire la fête : des cars entiers de jeunes viennent de Slovénie pour passer le Nouvel An à Belgrade, et des jeunes Croates prennent la voiture pour passer leur week-end dans cette même ville. Les librairies de Skopje, la capitale de la Macédoine, sont pourvues, pour une bonne part (un tiers au moins des livres, si ce n'est la moitié parfois), de livres en BCMS, ainsi que les bibliothèques, y compris universitaires. De toutes parts foisonnent des concours sportifs internationaux, ou bien des concours folkloriques au niveau régional, à savoir balkanique, dépassant ainsi le cadre y compris des frontières de la Yougoslavie, tout en écoutant en général des artistes qui font souvent l'unanimité, quelle que soit leur(s) origine(s). Darko Rundek est par exemple un chanteur croate extrêmement apprécié et reconnu en Serbie. A tel point qu'on parle depuis quelques années déjà d'un phénomène appelé Yougonostalgie, comme le démontre le nombre important d'événements liés à ce thème (conférences, livres, débats : une discussion sur traduction d'un ouvrage à propos de Tito a attiré une foule de plusieurs centaines de personnes à Paris en 2017). Des articles dans les médias font état aussi des jeunes nés dans les années 1990s, pendant la guerre, et qui ne connaissent l'histoire de la Yougoslavie que par une éventuelle transmission orale à l'intérieur de la famille. Ils ont,

3. Le ministre de l'éducation en France a d'ailleurs *tweeté* le 15 novembre 2017 : « Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République ».

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

pour les plus âgés, presque trente ans aujourd'hui, et n'ont pas connu la Yougoslavie, dont ils n'apprennent rien à l'école. C'est une génération nouvelle, qui ne connait souvent pas l'histoire récente, car le sujet est encore souvent tabou, à l'heure où Mladić a été condamné pour génocide et crime contre l'humanité : peut-être le deuil pourrait-il maintenant commencer, alors que les anthropologues sillonnant les Balkans faisaient état d'un silence lourd de conséquences humaines. Cette jeunesse pose un regard critique néanmoins sur l'époque yougoslave, reconnaissant la référence dans le monde qu'était la Yougoslavie à travers sa place dans le monde, à la pointe du mouvement des Non-Alignés d'une part, et d'autre part, sur le manque de libertés, aussi, avec un « président élu à vie ». Les témoignages des jeunes de tous ces pays constatent dans tous les cas, que ces pays indépendants ont moins de visibilité aujourd'hui et leur offrent davantage de précarité et d'incertitudes pour leur avenir (voir l'article de Radio Slobodna Evropa).

Dans ce contexte est née une initiative de la part d'un groupe d'intellectuels, artistes, chercheurs, dont des linguistes de grande renommée, et civils, pour une *Déclaration de la langue commune*, élaborée au printemps 2017. Celle-ci a été largement médiatisée, et elle a recueilli, à l'heure actuelle, plus de 9000 signatures en ligne. Elle a, naturellement, fait l'objet de nombreuses critiques, et en particulier de celles de nationalistes qui profitaient de l'occasion pour parler une fois de plus d'attaques contre leurs pays fomentées par leurs ennemis dans l'autre camp. Les articles et les commentaires en ligne ont notamment été très nombreux. Je ne peux, malheureusement, pour une question de place, analyser ici la totalité de cette déclaration, mais que je la joins en annexe avec une traduction en français. Elle commence par la phrase qui suit « A la question si en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Croatie et en Serbie on utilise une langue commune – la réponse est positive. » On y explique qu'il s'agit d'une langue polycentrique, et qu'il faut arrêter toute discrimination, ségrégation ou répression linguistique – qu'elle soit d'ailleurs régionale ou étatique. On y revendique un certain nombre de droits, dont celui de dénommer sa langue, ou sa variété, selon la volonté du locuteur, en sachant que cela ne remet pas en cause le droit à l'expression de chacun à une appartenance ethnique, religieuse ou nationale. La diversité linguistique y est vue comme une richesse et sans hiérarchisation entre les variétés, on demande le droit d'utiliser, pour un individu ou pour un artiste, des variétés dialectales ou régionales diverses, voire de mélanger les diverses variétés. Ceci bafoue, comme on peut l'imaginer, l'idée, ou plutôt, l'idéologie de la « pureté de la langue ».

Le poids de la « norme » est effectivement un point très important sur les territoires de l'ex-Yougoslavie. Il faut toujours se conformer à « la norme », qu'elle soit objective – dans le cadre d'une grammaire normative – ou imaginée, projetée – tout handicap est un drame familial, la chemise doit toujours être bien repassée, les chaussures bien cirées, il ne faut surtout pas élever la voix dans un lieu public où l'expression doit rester neutre et digne, etc. Au niveau linguistique, cela suppose, si on veut accéder à un emploi plus prestigieux et davantage rémunéré, une adéquation à la tonalité du standard, à une conformité grammaticale sans faille. Des contre-exemples peuvent cependant être cités, tel ce ministre de l'intérieur récent dont la grammaire laissait à désirer, et qui de ce fait était discrédité, tout en faisant l'objet de railleries fréquentes. La glottophobie (Blanchet) était utilisée pour le dénigrer en tant qu'acteur politique,

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

ses compétences étant, certes, très discutables. Incidemment, tout enseignant doit avoir une connaissance de la norme grammaticale et gommer tout accent dialectal. Pourtant, une oreille avertie peut reconnaitre à son accent l'origine géographique de son co-locuteur. La discrimination selon le sociolecte et selon le dialecte est un fait dans toutes les régions en ex-Yougoslavie. Le prestige du standard devient à ce point un moyen de pression, pour ne pas dire de répression sociale, que cela installe, évidemment, une forte insécurité linguistique, puisque la variation s'applique selon tous les axes que l'on connait, sans parler des minorités linguistiques qui sont éparpillées sur toutes ces terres.

Au final, on se retrouve avec un paradoxe : d'un point de vue linguistique, on a un seul système, tandis que d'un point de vue sociolinguistique, on se retrouve avec une multitude de noms de la langue, puisqu'aucun de ces noms ne fait l'unanimité, ni ne peut faire l'unanimité, et encore moins celui du BCMS, que j'adopte, certes, par respect pour tous ces locuteurs qui ont décidé de nommer la langue qui leur appartient comme ils le souhaitent. Un hypéronyme fait défaut, cet acronyme a le mérite d'être, me semble-t-il, le plus « politiquement correct ». Mais pourquoi un nom de langue serait-il plus ou moins « politiquement correct » ? Pourquoi, en particulier lorsque l'on franchit les frontières de ces pays, la langue est-elle un enjeu politique ? Peut-on alors tracer des frontières scientifiques ?

3 Pluralisme, plurilinguisme et politique

Dans quelle mesure la langue est-elle le support d'une définition identitaire ? Pourtant, elle est utilisée pour se définir, s'autoproclamer d'une nation ou d'une autre, surtout sur ces territoires anciennement yougoslaves. Si la langue sert d'argument pour la construction d'une nation, alors elle devient *de facto* un objet politique, et donc un objet dont les politiques se servent. On ne peut cependant repousser une évidence : vu que tout le monde se sert de la langue, tout le monde a son opinion sur la langue. Mais la science sur la langue existe, à savoir la linguistique – et par conséquent des linguistes, qui ont eux-mêmes leurs positionnements et ancrages sociaux, et logiquement, leurs propres expériences et visions de la langue. La *Déclaration sur la Langue Commune*, dont j'ai parlé précédemment, est un exemple de production dont chaque virgule a été visiblement pesée, pour obtenir un texte auquel, d'un point de vue sociolinguistique, on ne peut concrètement rien redire. Cette déclaration est factuelle, elle est évidente, d'un point de vue scientifique, elle est limpide.

Pourtant, des critiques de toutes sortes lui ont été faites, dans les médias, sur Internet, lors des conférences organisées. L'un de ces débats a eu lieu entre Snježana Kordić, linguiste, l'une des initiatrices de cette déclaration, et Boris Buden, journaliste et écrivain, sur un sur un site d'un « réseau d'émancipation » soutenu par plusieurs associations et mouvements collectifs de Croatie, et soutenu financièrement par l'Agence des Médias Electroniques, le Centre Audiovisuel de Croatie et la ville de Zagreb, et qui s'appelle *Slobodni Filozofski*, en traduction « Libres philosophiquement ». Leurs articles sont parus entre décembre 2017 et fin août 2018. Parmi les critiques que Boris Buden a adressées contre la déclaration, qu'il a par ailleurs signée, est de dire que celle-ci ne fait pas état du contexte, de son ancrage historique et social, et qu'elle

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

se veut apolitique : or, pour lui, il s'agit d'un texte foncièrement politique, et qu'il faut l'assumer. Dans son dernier texte, il aborde la question du nationalisme, en disant qu'il y a un 'bon' nationalisme et un 'mauvais' nationalisme. Veut-il distinguer quelque chose comme le 'patriotisme' face au 'nationalisme' ?... Comment conçoit-il dans ce cas l'identité (*cf.* Amselle ou Canut pour la déconstruction du concept), et par ailleurs le pluralisme ? Pour Snježana Kordić, Boris Buden se complait dans la déconstruction, car pour elle, ses critiques ne sont pas fondées, puisqu'elle a rédigé un livre, *Jezik i nacionalizam*, « Langue et Nationalisme », où elle étaye tous ces sujets, et qui a servi à poser les bases du projet ayant donné naissance à la Déclaration sur la langue commune. Le texte de la déclaration est épuré, mais, étant donné le contexte global, il n'est de facto ni naïf, ni neutre politiquement, le texte implique en soi une prise de position, et certaines personnalités connues ont dû même enlever leurs signatures de la pétition sous la pression de la communauté environnante. D'autres noms peuvent manquer : les personnes en poste sont-elles libres ou non de signer, risquent-elles leurs postes en apposant leur nom en bas du texte ? En revanche, d'autres linguistes de renommée mondiale ont pris position en faveur de ce texte, tels Trudgill ou Chomsky ; pour ce dernier, un recueil d'articles rédigés à travers les dernières décennies a été publié en serbo-croate (traduit de l'anglais) en 2018, *Jugoslavija : mir, rat i raspad* « Yougoslavie : paix, guerre et éclatement ».

Cette déclaration est effectivement ressentie comme un danger par les nationalistes de tous ces pays. Chacun veut faire de cette langue la sienne, or la langue appartient à tout locuteur. Cependant, dire que la langue est commune à quatre pays semble entraver cette construction identitaire et nationale qui est encore récente, et qui utilise la langue comme moyen pour y parvenir. De ce fait, chacun des camps nationalistes a accusé l'autre camp nationaliste d'avoir rédigé cette déclaration à des fins impérialistes, ou pour subordonner les voisins. La déclaration met toutes les variétés sur un même pied d'égalité, or un nationaliste, par définition, postule une hiérarchie dans laquelle sa variété est la plus importante, et surtout, il en crée une s'il en a besoin pour asseoir sa nation, son pouvoir et son marché. Comme cette déclaration met en rapport la variété linguistique entre les quatre pays avec la variation linguistique interne à chacun des pays, pour demander une simple reconnaissance de la diversité et de la pluralité, et donc une égalité de traitement des variétés et des porteurs de la langue, elle contrevient effectivement aux postulats des nationalistes qui rêvent d'une langue pure en oubliant que leurs voisins directs possèdent un autre idiolecte. Le jeu de construction nationaliste basé sur la langue a donc pour conséquences deux effets nocifs dans ce cas : celui de vouloir se distinguer de son voisin à tout prix, et celui de nier, voire d'effacer sa propre richesse dialectale en instaurant une autorité absolue de la norme et du standard.

Snježana Kordić n'a pas obtenu un poste en Allemagne parce qu'elle avait refusé de réduire le nom de la langue au seul 'croate'. Qui détient les chaires, et de quelles langues ? Jelena Ćalić a soutenu une thèse à UCL sur la question de l'institutionnalisation du nom des chaires sur l'espace ex-yougoslave, aussi bien qu'ailleurs. En France, certaines universités ont désormais, soit du croate, soit du serbe, soit de serbo-croate (Université de Poitiers), soit encore du BCS (bosniaque-croate-serbe) à l'INALCO, et du BCMS à la Sorbonne. Comment faire lorsqu'une langue, à savoir le serbo-croate,

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

sert de base pour les normes de quatre langues qui sont issues de cette même matrice ? Une langue sert ici pour quatre identités, on opposera alors le système langue qui est commun, au système sociolinguistique, qui constate la séparation et en fait état. Concrètement, dans un parcours individuel, les étudiants s'inscrivent souvent indifféremment dans les cursus existants, ainsi, des étudiants d'origine monténégrine suivent les cours de bosniaque-croate-serbe à l'INALCO.

4 Conclusion

Pour ce qui concerne l'enseignement effectif, étant donné que le système est le même, il n'y a aucun besoin de séparer l'enseignement de certaines matières : lorsqu'il s'agit d'enseigner la grammaire par exemple, il suffit de signaler les subtilités lorsqu'elles apparaissent entre les standards. En revanche, il est beaucoup plus logique d'avoir des lecteurs provenant de divers pays pour enseigner l'oral ou la culture et donner ainsi un aperçu de la variation. Le respect de la diversité est en effet le postulat de base de l'enseignement d'une langue peu répandue et présentant pourtant une telle variation sociale et dialectale. Les connaissances sont cumulatives et les étudiants prennent une vraie place dans l'apport des connaissances, le savoir est so-construit. L'expérience montre que les étudiants d'ici connaissent finalement bien plus la diversité linguistique de la Bosnie – Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie que les locaux, qui n'ont pas toujours l'opportunité de bouger. Un pays unifié ayant disparu, à savoir la Yougoslavie, le renouvellement des générations hérite d'une histoire en partie commune mais dont ils n'ont que peu de connaissances, ce qui laisse la place à la mystification, mais aussi à une éventuelle incompréhension entre des générations nées sous des systèmes politiques et idéologiques différents. Quelle place reste-t-il pour le pluralisme avec un héritage culturel (pour ne pas citer Bourdieu) issu d'une guerre ?

Bibliographie

Amselle, J.-L. (1990) : Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs, Paris : Payot.

Barthes, R. (1957) : *Mythologies*, Paris : Le Seuil.

Bourdieu, P. & Passeron, P. (1964) : *Les Héritiers, Les Etudiants et la culture*, Paris : Les Editions de minuit.

Bourdieu, P. & Passeron, P. (1970) : *La reproduction*, Paris : Les Editions de minuit.

Bourdieu, P. (1979) : *La Distinction, Critique sociale du jugement*, Paris : Les Editions de minuit.

Bugarski, R. (2004) : « What's in a name : the case of Serbo-Croatian », *Revue des études slaves*, tome 75, fascicule 1, 11-20, Paris : Institut d'Etudes Slaves.

Ćalić, J. (2018) : *The politics of teaching a language which is "simultaneously one and more than one" : the case of Serbo-Croatian.* Doctoral thesis (Ph.D), London : UCL (University College London).

Calvet, L.-J. (1999) : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Pion.

Canut, C. (2007) : *Une langue sans qualité*, Paris : Lambert-Lucas.

Chomsky, N. (2018) : *Jugoslavija : mir, rat i raspad*, Beograd : Samizdat. [Yugoslavia : Peace, war and dissolution]

Djordjević, K. (2004) : *Configuration sociolinguistique, nationalisme et politique linguistique : Le cas de la Voïvodine, hier et aujourd'hui*, Paris : L'Harmattan.

Thomas P.-L. (1994) : « Serbo-croate, serbe, croate. . . , bosniaque, monténégrin : une, deux. . . , trois, quatre langues ? », *Revue des études slaves*, tome 66, fascicule 1, Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 237-25.

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

Thomas P.-L . (1995) : « Réflexions sur une recherche en dialectologie urbaine et rurale : Les parlers de Niš (Serbie) et des villages environnants dans une perspective sociolinguistique », *Revue des études slaves*, vol. 67, No. 2/3, Paris : Institut d'études slaves, p. 435-445

Thomas P.-L. (1998) : « Fonction communicative et fonction symbolique de la langue, sur l'exemple du serbo-croate : bosniaque, croate, serbe », *Revue des études slaves*, tome 70, fascicule 1. Communications de la délégation française au XIIe Congrès international des slavistes (Cracovie, 27 août – 2 septembre 1998), Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 27-37.

Thomas P.-L. (1999) : « Frontières linguistiques, frontières politiques », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 21, fascicule 1, Linguistiques des langues slaves, Paris : HEL, p. 63-82.

Thomas P.-L. (2002) : « Le serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe) : de l'étude d'une langue à l'identité des langues », *Revue des études slaves*, tome 74, fascicule 2-3, Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 311-325.

Thomas P.-L. (2008) : « Changements linguistiques en bosniaque-croate-monténégrin-serbe », *Revue des études slaves* , tome 79, fascicule 1-2, 2008, Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 163-17.

Thomas P.-L. (2013) : « Pour une grammaire commune du BCMS (bosniaque – croate – monténégrin – serbe) », *Revue des études slaves*, vol. 84, No. 1/2, Mosaïque slave : Communications de la délégation française au Congrès international des slavistes Minsk, 20-27 août 2013 (2013), Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 235-251.

Kordić, S. (2010) : *Jezik i Nacionalizam*, Zagreb : Durieux.

Kordić, S. & , C. (2004) : « Le serbo-croate aujourd'hui : entre aspirations politiques et faits linguistiques », *Revue des études slaves*, tome 75, fascicule 1, 2004, Paris : Institut d'Etudes Slaves, p. 31-43.

Articles et liens Internet :

Bilić Ivana, 2017, Tito i Jugoslavija u očima mladih, 9 avril 2017, Radio Liberty/Radio Slobodna Evropa :

https://www.slobodnaevropa.org/a/tito-i-jugoslavija-u-ocima-mladih/28419400.html

Buden Boris, 2017, Padaj (jezična) silo i nepravdo ! Produktivni paradoks Deklaracije o zajedničkom jeziku, 28 décembre 2017, Zagreb : Slobodni Filozofski : http://slobodnifilozofski.com/2017/12/padaj-jezicna-silo-nepravdo-produktivni-paradoks-deklaracije-zajednickom-jeziku.html

Buden Boris, 2018, Šamar, letva, kamen, znanost, jezik. Odgovor Snežani Kordić, 8 août 2018, Zagreb : Slobodni Filozofski : http://slobodnifilozofski.com/2018/08/samar-letva-kamen-znanost-jezik.html

Trudgill Peter, 2017, Time to make four into one, The New European, 30 Novembre 2017, https://www.pressreader.com/

Kordić Snježana, 2018, Kratke noge laži (odgovor Borisu Budenu), 24 août 2018, Zagreb : Slobodni Filozofski : http://slobodnifilozofski.com/2018/08/kratke-noge-lazi-odgovor-borisu-budenu.html

Kordić Snježana, 2018, Reagiranje na tekst Borisa Budena povodom Deklaracije o zajedničkom jeziku, 10 janvier 2018, Zagreb : Slobodni Filozofski : http://slobodnifilozofski.com/2018/01/reagiranje-na-tekst-borisa-budena-povodom-deklaracije-zajednickom-jeziku.html

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

Annexe :
Déclaration de la langue commune

Suočeni s negativnim društvenim, kulturnim i ekonomskim posljedicama političkih manipulacija jezikom i aktualnih jezičnih politika u Bosni i Hercegovini, Crnoj Gori, Hrvatskoj i Srbiji, mi, doljepotpisani, donosimo

DEKLARACIJU O ZAJEDNIČKOM JEZIKU

Na pitanje da li se u Bosni i Hercegovini, Crnoj Gori, Hrvatskoj i Srbiji upotrebljava zajednički jezik – odgovor je potvrdan. Riječ je o zajedničkom standardnom jeziku policentričnog tipa – odnosno o jeziku kojim govori više naroda u više država s prepoznatljivim varijantama – kakvi su njemački, engleski, arapski, francuski, španjolski, portugalski i mnogi drugi. Tu činjenicu potvrđuju štokavica kao zajednička dijalekatska osnovica standardnog jezika, omjer istoga spram različitoga u jeziku i posljedična međusobna razumljivost.

Korištenje četiri naziva za standardne varijante – bosanski, crnogorski, hrvatski i srpski – ne znači da su to i četiri različita jezika.

Inzistiranje na malom broju postojećih razlika te nasilnom razdvajanju četiri standardne varijante dovodi do niza negativnih društvenih, kulturnih i političkih pojava, poput korištenja jezika kao argumenta za segregaciju djece u nekim višenacionalnim sredinama, nepotrebnih "prevođenja" u administrativnoj upotrebi ili medijima, izmišljanja razlika gdje one ne postoje, birokratskih prisila, kao i cenzure (te nužno auto-cenzure), u kojima se jezično izražavanje nameće kao kriterij etno-nacionalne pripadnosti i sredstvo dokazivanja političke lojalnosti.

Face aux conséquences négatives tant au plan social, culturel qu'économique, des manipulations politiques et des politiques linguistiques actuelles en Bosnie – Herzégovine, au Monténégro, en Croatie et en Serbie, nous, soussignés, portons la

DECLARATION DE LA LANGUE COMMUNE

A la question de savoir si une langue commune est utilisée en Bosnie – Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie, la réponse est affirmative. Il est question d'une langue standard commune de type polycentrique – à savoir d'une langue parlée par plusieurs peuples dans plusieurs pays avec des variantes reconnaissables – comme le sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, le français, l'espagnol, le portugais et beaucoup d'autres. Ce fait est corroboré par le štokavien qui sert de base commune à la langue standard, la proportion de l'identique face aux divergent dans la langue et l'intercompréhension subséquente. Le fait d'utiliser quatre dénominations pour les variantes standard – le bosniaque, le monténégrin, le croate et le serbe – ne signifie pas que ce sont quatre langues différentes. Insister sur le petit nombre de différences existantes et la différentiation forcée des quatre variantes de standard conduit à une série de phénomènes négatifs d'ordre social, culturel et politique à l'instar de l'utilisation de la langue comme argument pour la ségrégation des enfants dans certains milieux multiethniques, pour des « traductions » inutiles dans les services administratifs ou dans les médias, l'invention de différences là où elles n'existent pas, de contraintes bureaucratiques, de même que de censure (et a fortiori de l'autocensure) dans lesquelles l'expression linguistique s'impose comme le critère d'appartenance ethnique et nationale et le moyen de prouver sa loyauté politique.

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

Mi, potpisnici ove Deklaracije, smatramo da

• činjenica postojanja zajedničkog policentričnog jezika ne dovodi u pitanje individualno pravo na iskazivanje pripadnosti različitim narodima, regijama ili državama ;

• svaka država, nacija, etno-nacionalna ili regionalna zajednica može slobodno i samostalno kodificirati svoju varijantu zajedničkog jezika ;

• sve četiri trenutno postojeće standardne varijante ravnopravne su i ne može se jedna od njih smatrati jezikom, a druge varijantama tog jezika ;

Mi, potpisnici ove Deklaracije, smatramo da

• činjenica postojanja zajedničkog policentričnog jezika ne dovodi u pitanje individualno pravo na iskazivanje pripadnosti različitim narodima, regijama ili državama ;

• svaka država, nacija, etno-nacionalna ili regionalna zajednica može slobodno i samostalno kodificirati svoju varijantu zajedničkog jezika ;

• sve četiri trenutno postojeće standardne varijante ravnopravne su i ne može se jedna od njih smatrati jezikom, a druge varijantama tog jezika ;

Stoga, mi, potpisnici ove Deklaracije, pozivamo na

• ukidanje svih oblika jezične segregacije i jezične diskriminacije u obrazovnim i javnim ustanovama ;

• zaustavljanje represivnih, nepotrebnih i po govornike štetnih praksi razdvajanja jezika ;
• prestanak rigidnog definiranja standardnih varijanti ;

• izbjegavanje nepotrebnih, besmislenih i skupih ”prevođenja” u sudskoj i administrativnoj praksi kao i sredstvima javnog informiranja ;

• slobodu individualnog izbora i uvažavanje jezičnih raznovrsnosti ;

Nous, les signataires de cette Déclaration, considérons que

• le fait qu'il existe une langue commune polycentrique ne remet pas en question le droit individuel à exprimer son appartenance à différents peuples, régions ou pays ;

• tout pays, nation, groupe ethnique ou communauté régionale peut librement et de façon autonome codifier sa variante de la langue commune ;

• les quatre variantes standard existantes actuellement sont égales en droit et on ne peut considérer l'une d'entre elles comme langue, et les autres comme des variantes de cette langue ;

Nous, les signataires de cette Déclaration, considérons que

• le fait qu'il existe une langue commune polycentrique ne remet pas en question le droit individuel à exprimer son appartenance à différents peuples, régions ou pays ;

• tout pays, nation, groupe ethnique ou communauté régionale peut librement et de façon autonome codifier sa variante de la langue commune ;

• les quatre variantes standard existantes actuellement sont égales en droit et on ne peut considérer l'une d'entre elles comme langue, et les autres comme des variantes de cette langue ;

De ce fait, nous, les signataires de cette Déclaration, appelons à

• l'arrêt de toute forme de ségrégation linguistique et de discrimination linguistique dans les institutions éducatives et officielles ;

• la cessation des pratiques de différentiation linguistique qui sont répressives, inutiles et nuisibles pour les locuteurs ;

• l'arrêt d'une définition rigide des variantes standard ;

• la cessation des « traductions » inutiles, insensées et chères dans les pratiques juridique et administrative ;

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614

• jezičnu slobodu u književnosti, umjetnosti i medijima ;

• slobodu dijalekatske i regionalne upotrebe ;

• i, konačno, slobodu ”miješanja”, uzajamnu otvorenost te prožimanje različitih oblika i izričaja zajedničkog jezika na sveopću korist svih njegovih govornika.

• la liberté du choix individuel et la prise en considération de la variété linguistique ;

• la liberté linguistique dans la littérature, l'art et les médias ;

• la liberté de l'usage dialectal et régional ;

• et, finalement, la liberté de « mélanger », l'opportunité d'emprunter, mais aussi d'introduire les formes et les expressions différentes de la langue commune au service général de tous ses locuteurs.

Published in : Hodieb, L. (dir.) (2021), *Plurilinguisme et tensions identitaires. Discours, représentations et médiations*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003614, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003614